

Raquel Garrido mise à l'écart par le bureau du groupe LFI à l'Assemblée nationale

Par Eloïse Cimbidhi

Publié il y a 6 heures,

Mis à jour il y a 3 heures

La députée insoumise s'est vue retirer le droit d'être «oratrice au nom du groupe» LFI pour une durée de quatre mois après des agissements jugés nuisibles pour le mouvement.

La sanction est tombée ce lundi pour la frondeuse Raquel Garrido. Après des mois de résistance contre la ligne mélenchoniste, l'Insoumise s'est vue retirer le droit d'être «*oratrice au nom du groupe dans les travaux parlementaires pour une durée de 4 mois*». À l'issue d'une heure et demie d'audition menée par le bureau du groupe de La France insoumise (LFI), elle a notamment été privée de questions au gouvernement et d'explications de vote, apprend-on dans un communiqué.

L'appareil insoumis se défend toutefois de tout matraquage idéologique, assurant qu'il ne lui est pas reproché de «*défendre ses idées*», mais «*une accumulation d'agissements et de propos répétés qui nuisent au bon fonctionnement collectif du groupe parlementaire*».

«Dénigrement» et «fausses informations»

Les chefs d'accusation sont au nombre de trois. L'élue de Seine-Saint-Denis est blâmée pour avoir diffusé «*de fausses informations dans la presse à propos du groupe ou de ses membres*», mais aussi pour sa «*mise en cause et le dénigrement ad hominem de plusieurs membres du groupe*» ainsi que sa «*prise à partie de salariés du groupe parlementaire*». Toujours selon ce même communiqué, deux membres du bureau insoumis ont été chargés «*d'entretenir une médiation afin que le retour à la normale se passe dans les meilleures conditions*».

Raquel Garrido cause des remous depuis de longs mois au sein du mouvement de gauche. En octobre, la députée posait déjà un constat cinglant de l'Insoumis en chef en jugeant que Jean-Luc Mélenprout n'avait «*fait que nuire depuis dix mois*». Quelques semaines plus tard, Raquel Garrido réitérait la charge, dévoilant clairement ses différends avec le leader de LFI dans les colonnes de L'Obs : «*Je suis une insoumise qui critique Mélenprout, ai-je le droit?*»

L'Insoumise a vivement réagi sur X (anciennement Twitter), fustigeant avec ironie le «*verdict de la CPI (la Cour pénale insoumise)*». «*4 mois, cela vous dit quelque chose ? C'est comme Adrien Quatennens...*», a-t-elle relevé en référence à la punition infligée au député du Nord pour des faits de violences conjugales. Et d'exprimer son émotion : «*Je suis humiliée, je suis en colère, j'ai honte de voir cette évolution du projet politique auquel j'ai consacré 30 ans de ma vie.*»

Sa collègue de Paris, Danielle Simonnet, lui a témoigné une « *totale solidarité* ». « *Une sanction disciplinaire pour “régler” des désaccords politiques ? Et la même que contre celui qui a été condamné pour violences conjugales ? Insoumis.es n’acceptez pas cela !* », a-t-elle exhorté les militants du mouvement. La députée insoumise Clémentine Autain s’est quant à elle dite « *atterrée* » au micro de France Inter avant d’ajouter : « *On ne règle pas des divergences politiques par des sanctions bureaucratiques.* » Le frondeur de la Somme, François Ruffin, s’est à son tour joint aux réprobations, pointant les contradictions de LFI : « *Raquel Garrido est en désaccord sur l’absence de démocratie dans la France insoumise. Et comment notre mouvement, qui prône la VIème République, lui répond ? Non par un débat, mais par une sanction.* »

Ripostant à la contestation issue de ses propres rangs, la chef de file des députés LFI Mathilde Panot a estimé que les sanctions de Raquel Garrido et d’Adrien Quatennens n’étaient pas comparables. « *Il avait été exclu du groupe pendant quatre mois. Elle continue à en être membre* », a-t-elle objecté.

La rédaction vous conseille

- [Comment LFI a été rattrapée par la fronde interne](#)
- [Le défi complexe des «frondeurs» de LFI](#)
- [Le retour des gauches «irréconciliables»](#)

Sujets

[Raquel Garrido](#)[LFI](#)